

Communiqué de presse

AMICS et FNATTP mettent en place un partenariat stratégique en faveur de leurs Adhérents

Courbevoie / Ballan-Miré, 26 octobre 2018

Les besoins en compétences des entreprises évoluent, compétences souvent difficiles à charger seul. Jeunes diplômés et cadres expérimentés peuvent aussi faire le choix d'accéder au marché de l'emploi par l'approche originale de l'emploi à temps partagé.

Cette approche n'est pas assez connue et reste sous-utilisée par les salariés comme par les employeurs. Le travail en temps partagé est également créateur de valeur dans la construction de réseaux qu'il induit.

Afin de s'approprier les clés d'un contexte juridique souvent nouveau, l'AMICS et la FNATTP ont établi un partenariat pour contribuer à répondre aux demandes des entreprises et des chercheurs d'emploi.

Ensemble, l'AMICS et la FNATTP promouvront leurs actions auprès de leurs adhérents pour contribuer à l'emploi des cadres en recherche active et à la croissance des entreprises. La FNATTP recense plus de 430 000 professionnels à temps partagé en France qui offrent une solution flexible, dotée d'une expertise pointue et impliquée au tissu industriel qui lui-même cherche à pourvoir plus de 200 000 postes.

La signature de la Convention entre Hélène Mériaux (présidente de la FNATTP) et Eric Laplace (président de l'Amics) se déroule le 26 octobre au sein de la société Schrub (Ballan-Miré, 37) dont le dirigeant, Laurent Jeannerod, est aussi vice-président de l'Amics.

L'Association de la Mécanique Industrielle et des Constructions Spéciales (AMICS) est le syndicat professionnel représentant et défendant les entreprises de l'usinage, de la mécanique industrielle, des constructions spéciales, des équipements et procédés industriels, concevant et construisant des machines pour le travail du plastique, du caoutchouc et des composites.

La Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé (FNATTP) est une Association Loi 1901 dont l'objet est de faciliter le retour à l'activité des cadres et assimilés, notamment les seniors et les jeunes diplômés, par la promotion du « Travail en Temps Partagé » auprès des acteurs économiques et des institutionnels nationaux.

A vocation d'intérêt général, le réseau national de la FNATTP fédère 28 associations membres sous la marque « **COMPETENCES EN TEMPS PARTAGE®** ». 104 permanents exclusivement bénévoles et 1200 adhérents cadres, sont répartis sur une quarantaine de sites en France.

Contact presse : Valérie Guérin valerie.guerin@amics.fr 0147176431